



## MICHENEAU AUGUSTE 11 AVRIL 1916

*Auguste Clément Maximin MICHENEAU, né le 27 avril 1882 à la Boissière de Montaigu, fils de Jean Baptiste MICHENEAU, 30 ans, cribleur, domicilié au Pont Leger à la Boissière de Montaigu et de Rosalie GOURAUD, son épouse, 34 ans, ménagère.*

*Appelé à l'activité le 15 novembre 1903 au 20<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 4910. 2<sup>ème</sup> canonnier conducteur.*

*Réformé N° 2 le 1er décembre 1903 par la commission spéciale de Poitiers pour infirmité ne pouvant être attribuée au service militaire ((Ectopie testiculaire gauche avec relâchement considérable des deux canaux inguinaux).*

*Reconnu bon pour le service armé par le conseil de révision de 1914.*

*Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation général du 1<sup>er</sup> août 1914. Arrivé au corps le 26 février 1915. Passé le 12 juin 1915 au 129<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Passé au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie le 27 juillet 1915.*

*Soldat au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Décédé le 11 avril 1916, à Verdun (55, Meuse), âgé de 34 ans, tué par l'ennemi. Mort pour la France.*

### 36<sup>ÈME</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE AVANT LA MARNE (2 AOÛT- SEPTEMBRE 1914).

#### MOBILISATION. – CONCENTRATION.

*Le 1<sup>er</sup> août, à 16 h. 30, est publié, en France, l'ordre de mobilisation.*

*Attendu, il est accueilli avec sérénité. Silence recueilli. Chacun s'empresse au grand devoir. Les officiers du 36<sup>ème</sup> territorial sont convoqués le 2 août, à Coulommiers, et la troupe, à partir du 3.*

*Le 2, dans la soirée, l'encadrement du régiment terminé, le lieutenant-colonel communique les ordres et donne ses instructions.*

*Doivent s'embarquer :*

*L'état-major, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> bataillons attachés à la gare régulatrice de Châlons, dans la nuit du 4 au 5;*

*le 3<sup>ème</sup> bataillon, troupe de place, à Verdun, le 6, à 17 heures.*

*Les 3 et 4 août, arrivent les territoriaux : attitude irréprochable, bon moral, calme parfait.*

*Les opérations prévues s'effectuent rapidement, avec ordre, sans agitation. Le 5, arrivée à Châlons. Le 1<sup>er</sup> bataillon ne débarque pas ; il continue jusqu'à Clermont en Argonne.*

*Ce même jour, les deux compagnies spéciales de station magasin se rendent, par voie de terre, à Meaux.*



## **CHÂLONS : MISSION.**

*La décision du 6 août précise la mission : « Les deux premiers bataillons sont présentement destinés, en attendant le contact avec l'ennemi, au service très important d'une gare régulatrice, les appelant à remplir les rôles multiples de place, de gare, de garde de voies, d'escorte d'étrangers et de prisonniers, convois de ravitaillement, de blessés, etc..., et nécessitant une préparation spéciale, en dehors de la préparation générale à la guerre. »*

*A l'œuvre.*

*Dès le 5 août le régiment assure, à Châlons, la garde de la gare (une compagnie), les services de patrouilles, rondes, police de la circulation, garde des issues, plantons, piquets, etc.*

*Immédiatement commence l'entraînement en vue de l'utilisation du 36<sup>ème</sup>, comme troupe combattante.*

*Le 1<sup>er</sup> bataillon assure, à Clermont en Argonne, la sécurité de l'état-major de la III<sup>ème</sup> armée, y aménage un terrain d'atterrissage, puis rejoint le régiment le 8 août.*

*A partir du 18 août le 36<sup>ème</sup> fournit quotidiennement de sept à onze détachements d'escorte, de convois de ravitaillement, de blessés et de prisonniers, exigeant, en moyenne, 5 officiers et 500 sous-officiers, caporaux et soldats, sans compter les séjours plus ou moins prolongés de compagnies entières à Sainte-Menehould, Sedan, Mourmelon, au Q. G. de la IV<sup>ème</sup> armée, etc. .*

*En outre, de nombreuses corvées sont faites dans la place (dépôts d'éclopés, garde et déchargement de bateaux, de wagons, de troupeaux, etc.).*

*Les services sont si multipliés, si intensifs, qu'à maintes reprises les gardes ne peuvent être relevées.*

*En route, jour et nuit, sans sommeil, assujettis à des travaux pénibles, secourant les malades, soignant les blessés, faisant parfois le coup de feu, les militaires du 36<sup>ème</sup> font preuve, en ces circonstances, de courage méritoire, d'esprit militaire parfait.*

*Le 2 septembre, le général JACQUILLAT, commandant d'armes, et les services quittent Châlons.*

*Le commandement de la place est remis au lieutenant-colonel du 36<sup>ème</sup>.*

*Ce jour-là partent dix détachements convoyeurs. Plusieurs ne rentreront qu'après de longs détours ou stationnements.*

*L'un d'eux, celui du capitaine CART, avec un peloton de la 5<sup>ème</sup> compagnie, rejoint seulement le 25 septembre.*

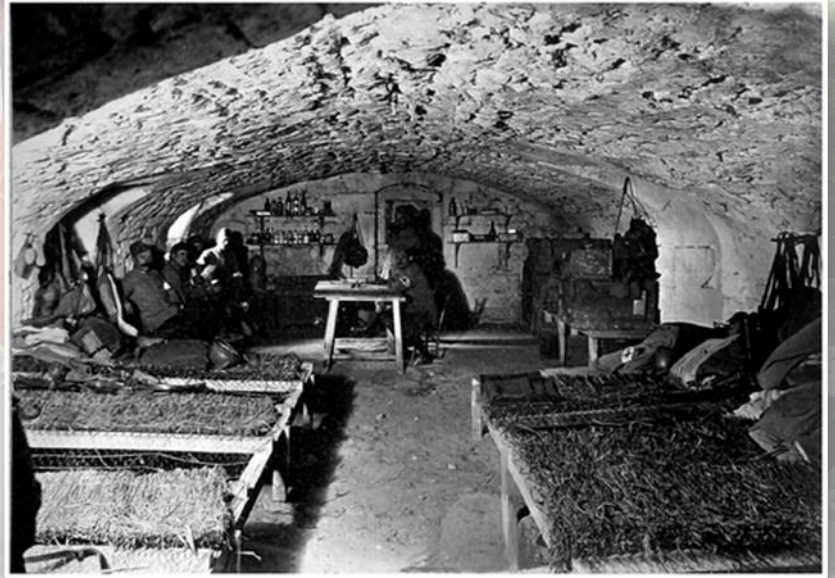
## **UNITÉ MILITAIRE ET MORALE DU RÉGIMENT.**

*Pendant cette période ne sont pas perdus de vue le parachèvement de l'œuvre de paix par l'éducation de guerre, la création de l'unité morale du régiment, la préparation de ses cadres, l'instruction des spécialités : brancardiers, téléphonistes, projecteurs, signalisation, pionniers et sapeurs, etc.*

*Ces efforts ne restent pas vains. Bientôt, sous forme d'éloges, en vient la récompense, qui alimente les énergies, stimule l'amour-propre, développe l'initiative, encourage les ardeurs.*



ARCHIVES PHOTOS





# EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

**Micheneau**

Nom : **Micheneau**  
Prénoms : **Auguste Clément Maximin** Surnom :

**ÉTAT CIVIL.**

Né le **27 avril 1882** à **La Boissière de Montaigu** canton  
d. **de Montaigu** , département d. **de la Vendée** , résidant  
à **Corfou** , canton d. **de Montfaucon** , département  
d. **de Maine et Loire** , profession d. **de samet liqeur oufligateur**  
fils d. **de Jean Baptiste** et d. **de Gouraud Renald** , domiciliés  
à **La Boissière de Montaigu** canton d. **de Montaigu** , département d. **de la Vendée**

N° **172** de tirage dans le canton d. **de Montaigu**

**SIGNALEMENT.**

Cheveux **bruns** , sourcils **bruns**  
yeux **bruns** , front **ordinaire**  
nez **pointu** , bouche **mojeune**  
menton **roud** , visage **ovale**  
Taille : **1 m. 77** cent. Taille rectifiée : **1 m.** cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Campagnes, blessures, actions d'armes, décorations, etc.)

appelé à l'activité le **15 Novembre 1903** au  
**112<sup>e</sup> régiment d'artillerie** — Arrivé au  
corps le dit jour et immatriculé sous le  
**no 4910** — En canonnière conducteur —  
Réforme No 2 le **14 décembre 1903** par la  
commission spéciale de sortie pour infirmité  
ne pouvant être attribuée au service militaire  
(ectopie testiculaire gauche avec relâchement  
considérable des deux canaux inguinant)  
Reconnu bon pour le service armé par le Conseil de Révision  
de 1914 (Décret du **15 septembre 1914**) — Affecté au **9<sup>e</sup> Régiment**  
d'Infanterie — Rappelé à l'activité en vertu du décret de  
mobilisation générale du **17 Août 1914** — Arrivé au Corps le  
Passé le **12 Juin 1915**

Indication des services auxiliaires, les jeunes (sans s.)

au **129<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie** — Passé  
au **36<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie** le **27 juillet 1915**  
Qui g l'ennemi le **11 avril 1916** à **Verdun** — Pris  
M<sup>e</sup> du **5 mai 1916** —